

# Projet de création d'une passerelle piétonne en gare de Villeneuve-Saint-Georges – Concertation publique

## Compte-rendu de la rencontre de proximité n°2 en gare de Villeneuve-Saint-Georges

**Date** : Mercredi 11 décembre 2024, de 9h à 12h

**Lieu** : marché forain de Villeneuve-Saint-Georges, berges de Seine

### **Intervenants pour SNCF G&C**

Sébastien BROCOLETTI, Directeur de projet, Direction Exécutive des Gares d'Île-de-France, SNCF G&C

Marion PILAT, Directrice de projets de gare, SNCF G&C

### **Intervenants pour AREP**

Philippine DEAL, Chargée de mission, Management de projet, AREP

Tania DOS SANTOS, Chargée d'opérations, AREP

### **Intervenants pour Parimage**

Louise LEBEY, chargée de mission concertation, Parimage

Paul DANTOING, chargé de mission concertation, Parimage

## Déroulement de la rencontre

La deuxième rencontre de proximité organisée dans le cadre de la concertation publique relative au projet de passerelle piétonne s'est déroulée ce mercredi 11 décembre 2024 de 9h à 12h sur le marché forain de Villeneuve-Saint-Georges, situé sur les berges de Seine. Durant 3 heures, la maîtrise d'ouvrage s'est rendue disponible pour présenter le projet de passerelle piétonne et répondre à toutes et tous.

Lors de cette rencontre de proximité, des fiches de contribution étaient mises à disposition sur le stand tenu par SNCF Gares & Connexions, permettant au public de partager leur avis ou de poser des questions par écrit. Au total, 46 personnes ont utilisé ces fiches pour exprimer un avis ou formuler une question.

Environ 90 dossiers de concertation et 150 dépliants ont été distribués.

## Contenu des échanges

### **L'opportunité du projet de passerelle piétonne**

Une personne venant régulièrement sur le marché et empruntant le passage souterrain routier pour s'y rendre, s'est dit intéressée par le projet de desserte de la passerelle côté Seine.

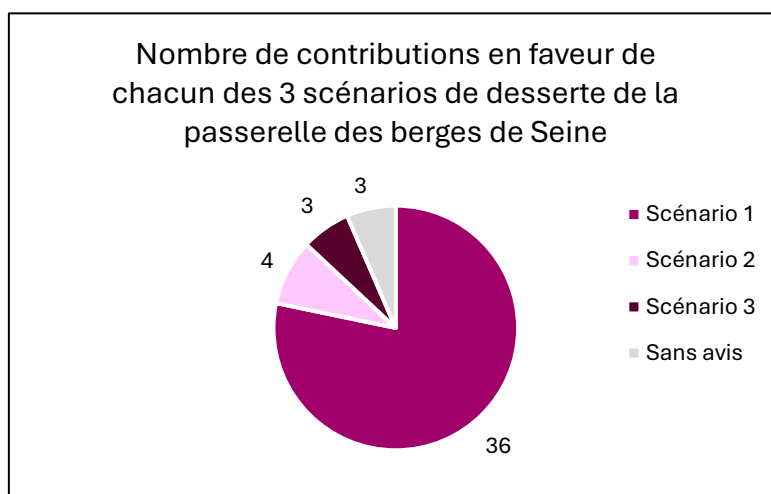
Une personne a remarqué que les gares de Corbeil-Essonnes et Créteil-Pompadour étaient déjà équipées de passerelle. Dans ce sens, il indique qu'il serait pertinent que la gare de Villeneuve-Saint-Georges le soit aussi. Par ailleurs, un usager de la gare a remarqué la ressemblance du projet avec les passerelles piétonnes présentes dans les gares de Créteil-Pompadour et Corbeil-Essonnes et se dit en faveur du projet.

Un habitant des péniches d'habitation amarrées au parking des berges de Seine de Villeneuve-Saint-Georges, et ancien salarié de la SNCF, a alerté la maîtrise d'ouvrage à propos des épisodes de crue récurrents et pouvant recouvrir le parking de près de 3 mètres d'eau. Enfin, il a indiqué que l'ouverture de la passerelle à l'ensemble des piétons – et non seulement aux usagers de la gare – serait bienvenu, notamment pour éviter d'emprunter les deux passages souterrains routiers reliant la ville aux berges de Seine.

De manière générale, plusieurs personnes, dont une représentante de l'association au Fil de L'Yerres, se sont dit intéressées par tous projets visant à améliorer le cadre de vie des Villeneuveois et des usagers de la gare. Dans ce sens, ils ont indiqué soutenir le projet de passerelle piétonne.

### **Le choix de desserte des berges de Seine**

Sur les 46 contributions manuscrites déposées durant cette rencontre de proximités, 36 se disent en faveur de l'option de desserte complète (option 1) comprenant un ascenseur et des escaliers fixes et mécaniques. 4 ont signalé être en faveur de l'option 2 de desserte soit par un ascenseur et un escalier fixe, mais sans escalier mécanique. Enfin, 3 personnes ont indiqué préférer une non-desserte des berges de Seine. 3 autres personnes n'ont pas exprimé d'avis sur ce sujet.



Les personnes plaçant pour une desserte des berges de Seine (option 1 et 2) ont mis en avant l'augmentation de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les personnes utilisant des poussettes et celles et ceux utilisant des chariots de course, notamment pour se rendre sur le marché forain.

En revanche, les personnes plaçant pour une non-desserte des berges de Seine ont indiqué ne pas souhaiter de suppression de places de parking ainsi que la possible diminution de l'emprise du marché forain. Une autre personne a indiqué que la desserte des berges de Seine est trop coûteuse pour les avantages qu'elle octroie.

## La mise en accessibilité

Une usagère de la gare se déplaçant régulièrement avec une poussette a expliqué privilégier le bus plutôt que le RER D pour se déplacer, en raison des difficultés qu'elle rencontre pour accéder aux quais en empruntant les escaliers fixes.

Plusieurs habitants de Villeneuve-Saint-Georges ont indiqué soutenir le projet en raison du fait que la passerelle donnera la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'utiliser la gare de Villeneuve-Saint-Georges.

Enfin, une personne s'est intéressée à la localisation des ascenseurs et leurs accès.

## Les travaux

Quelques personnes ont demandé si le parking, déjà "saturé", et le marché allaient être maintenus pendant les travaux et pendant la phase d'exploitation, en particulier si la passerelle venait à desservir les berges de Seine.

Un habitant des péniches d'habitation amarrée au parking des berges de Seine de Villeneuve-Saint-Georges, et ancien salarié de la SNCF, a demandé des précisions quant à la localisation de la base vie du chantier.

Une habitante de Villeneuve-Saint-Georges a questionné le nombre de marronniers, situés sur la piste cyclable longeant le faisceau ferroviaire côté berges de Seine, qui seraient impactés par les travaux. Elle a également souhaité savoir combien de temps les barges nécessaires au chantier resteraient stationnées.

Certains participants ont souhaité connaître la date de fin des travaux, et par conséquent, celle de la mise en service de la passerelle.

## Le coût et le financement

Quelques personnes se sont intéressées au coût et au financement du projet : "*qui va payer ?*".

## Les projets connexes

Une personne a indiqué rencontrer des difficultés à traverser la RN6 située devant le bâtiment voyageurs de la gare de Villeneuve-Saint-Georges.

Une habitante de Villeneuve-Saint-Georges a demandé l'extension de la passerelle au-dessus de la RN6. Elle a également demandé la rénovation des souterrains routiers afin de rendre plus agréable l'accès aux berges de Seine.

Plusieurs personnes ont souligné la nécessité de rehausser les quais 1 et 2 afin de compléter la mise en accessibilité de la gare.